

Préparation :	AGREGATION					année
UFR :	LANGUES ET COMMUNICATION					
Spécialité :	ALLEMAND					
Concours :	EXTERNE					
Volume horaire étudiant :	h	h	h	h	h	342 (1) ou 353 (2)
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Marie-Claire MERY marie-claire.mery@u-bourgogne.fr Tél. 03.80.39.56.59	Inscription : Sylvie PILLOT sylvie.pillot@u-bourgogne.fr Tél. 03.80.39.56.13 bureau 154
	Emploi du temps : scolarité langues Tél. 03 80.39.56.50

Accès au concours et à la préparation :
■ Conditions d'accès :

Etre titulaire d'une maîtrise, d'un master 1 (de quelque discipline que ce soit) ou d'un CAPES complet (théorique et pratique) français ou de l'Union Européenne.

■ Inscription au concours :

Dès la rentrée, auprès du Rectorat, Service de l'Enseignement Supérieur, Bureau des Examens et Concours.
Site internet : <http://www.education.gouv.fr/siac>

Le programme est publié chaque année au BOEN (mai-juin). Il est également disponible au CRDP, en bibliothèque et téléchargeable sur le site du SIAC (voir ci-dessus).

■ Inscription à la préparation :

A partir de septembre, à la Faculté de Lettres, guichet du hall central (l'IUFM ne prépare pas à l'Agrégation).

Les étudiants reçus au CAPES peuvent bénéficier d'un report de stage de 2^{ème} année d'IUFM pour préparer l'agrégation s'ils sont titulaires de la Maîtrise ou du Master 1.

Organisation de la préparation :

	Horaire annuel
Thème écrit	37h
Version écrite	25 h
Entraînement à la dissertation	25 h
Littérature	117 h
Civilisation	39 h
Littérature ancienne (littérature médiévale)	24 h
Version orale/Thème oral	12/25 h
Analyse grammaticale	25 h
Option linguistique / Littérature	13 h (1) / 24 h (2)

Epreuves du concours :

■ Epreuves écrites d'admissibilité :

Composition en allemand sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation des pays de langue allemande dans le cadre d'un programme. Durée : 7 h ; Coefficient : 4

Epreuve de traduction : Thème + Version Durée : 6 h ; Coefficient : 4

Composition en français sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation des pays de langue allemande dans le cadre d'un programme. Durée : 7 h ; Coefficient : 4

Total des coefficients : 12

■ Epreuves orales d'admission :

Épreuves hors programme :

- Thème oral portant sur un texte littéraire ou emprunté à la presse périodique ou quotidienne suivi d'un entretien en français.

Durée de la préparation : 0 h 20 ;

Durée de l'épreuve : 0 h 30 maximum ;

Thème : 0 h 20 maximum ;

Entretien : 0 h 10 maximum ;

Coefficient : 2

- Version orale portant sur un texte littéraire ou emprunté à la presse périodique ou quotidienne suivie d'une explication grammaticale en français et d'un entretien en français. Durée de la préparation : 1 h 00 ; Durée de l'épreuve : 0 h 50 maximum ; Version : 0 h 20 maximum ; Entretien : 0 h 20 maximum ; Coefficient : 3

Épreuves sur programme :

Le programme des troisième et quatrième épreuves orales d'admission comporte une partie commune constituée par le programme des épreuves d'admissibilité. A cette partie commune s'ajoute, pour chaque candidat, le programme correspondant à l'une des trois options suivantes choisies par lui lors de son inscription :

- Option A : Littérature ;

- Option B : Civilisation ;

- Option C : Linguistique.

L'interrogation dans le cadre des options A : Littérature et B : Civilisation peut intervenir lors de l'exposé en français ou lors de l'explication de texte en allemand ou lors de l'exposé en allemand.

L'interrogation dans le cadre de l'option C : Linguistique intervient au cours de l'exposé en français.

- Exposé en langue française portant sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation des pays de langue allemande dans le cadre du programme (partie commune ou partie optionnelle) ou sur un sujet de linguistique (programme de l'option C). L'exposé est suivi d'un entretien en français.

Pendant la préparation, le candidat peut consulter les ouvrages du programme (partie commune et partie optionnelle A et B) qui sont mis à sa disposition par le jury.

Pour l'option C : Linguistique, l'exposé consiste en l'application à un texte allemand d'une question de linguistique inscrite au programme ou d'une partie de celle-ci. Durée de la préparation : 4 h ; Durée de l'épreuve : 0 h 40 maximum ; exposé : 0 h 30 maximum ; entretien : 0 h 10 maximum ; Coefficient : 4

- Explication en allemand d'un texte, suivie d'un entretien en allemand.

Le texte est extrait d'un des ouvrages du programme (partie commune ou partie optionnelle) , à l'exception de l'ouvrage de l'auteur du Moyen Âge. Durée de la préparation : 2 h ; Durée de l'épreuve : 0 h 45 maximum ; explication : 0 h 30 maximum ; entretien : 0 h 15 maximum ; Coefficient : 4

Total des coefficients : 13

La maîtrise de la langue allemande et de la langue française est prise en compte dans la notation des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Le programme des épreuves fait l'objet d'une publication au Bulletin Officiel de l'éducation nationale.

NB : « A partir de la session 2009, il appartiendra aux candidats de se conformer dans leurs productions écrites aux normes orthographiques désormais en vigueur en Allemagne ('nouvelle orthographe'). » (BO spécial du 29 mai 2008)